

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Nouvelle Série

Vol.

XIV.

L'AGRICULTEUR

—(Ci-devant)—

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

DE

BAS-CANADA

Février.

1862.

No. 6.

Le Sol, c'est la Patrie : améliorer
l'un c'est servir l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par de MONTIGNY & Cie, 15, Rue St. Gabriel.

ABONNEMENT
UN DOLLAR PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

A V I S.

☞ Toute lettre concernant l'abonnement ou les annonces doit être adressée à DEMONTIGNY & CIE., (affranchie.)

☞ Annonces 10 cents par lignes, publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an.

☞ Abonnement UN DOLLAR par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☞ On ne souscrit pas pour moins d'un an.—Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

FARINE.		\$ c.	\$ c.	VIANDES (Suite)		\$ c.	\$ c.
Farine par quintal.....		2 80	à 3 00	Lard do	0 09	à 0 12	
Farine d'avoine do		2 30	à 2 40	Mouton par quartier.....	0 50	à 1 00	
Blé-d'Inde do		1 50	à 1 55	Agneau do	0 34	à 0 80	
GRAINS.				Bœuf par 100 livres.....	5 00	à 7 50	
Blé, par minot.....		0 00	à 0 00	Lard frais, do	5 00	à 6 50	
Orge, do.....		0 50	à 0 55	PRODUITS DE LAITERIE.			
Pois, do.....		0 70	à 0 75	Beurre frais par livre.....	0 20	à 0 25	
Avoine, do.....		0 34	à 0 40	Beurre salé do	0 12	à 0 14	
Sarasin, do.....		0 90	à 1 00	Fromage do	0 00	à 0 00	
Blé d'Inde do.....		0 50	à 0 62	VEGET UX.			
Seigle, do.....		0 00	à 0 00	Fèves Amé. par minot.....	0 00	à 0 00	
Lin, do.....		1 25	à 1 40	Fèves Can. do	1 50	à 1 60	
Mil, do.....		1 25	à 1 40	Patates par poche.....	0 75	à 0 85	
VOLAILLES ET GIBIER.				Navets do	0 00	à 0 15	
Dindes vieux, par couple....		1 50	à 2 00	Oignons par tresse.....	0 00	à 0 00	
Do jeunes do		1 00	à 1 20	SUCRE ET MIEL.			
Oies do		1 00	à 1 60	Sucré d'érable par livre....	0 09	à 0 10	
Canards do		0 60	à 0 67	Miel do do	0 00	à 0 00	
Do sauvages do		0 25	à 0 50	DIVERS,			
Volailles do		0 34	à 0 50	Saindoux	0 15	à 0 15	
Poulets do		0 34	à 0 50	Œufs frais par douzaine....	0 18	à 0 20	
Pig ons sauvages par doz....		0 40	à 0 60	Phe, par livre.....	0 00	à 0 00	
Perdrix		0 12	à 0 15	Morue fraîche par livre....	0 07	à 0 00	
Lièvres do		0 00	à 0 00	Pommes par quart.....	3 50	à 4 00	
VIANDES.				Orange par boîte.....	0 00	à 0 00	
Bœuf par livre.....		0 7	à 0 8				

CHRONIQUE AGRICOLE.—FÉVRIER.

D'après les événements, nous avons tout lieu de croire que les prix des produits agricoles de tout genre se maintiendront, et même que leur tendance sera vers la hausse. D'après ce que nous apprenons de l'étranger par des sources authentiques, il est de toute certitude que le déficit que les États-Unis et le Canada auront à suppléer, équivaudra au moins au double de l'an passé ; et cela, dans un moment où il nous sera peut-être impossible d'importer nous-mêmes des produits de l'Ouest. La France, à elle seule, a besoin d'une importation de 40,000,000 de minots pour son approvisionnement de l'année. Quelques-uns des pays qui produisent le blé en moindre quantité, se trouvent aussi dans la nécessité d'importer ; et les récoltes du Nord de l'Europe sont d'un rendement peu considérable. En Angleterre, la récolte est de 10 pour cent au-dessous du taux ordinaire ; et la perte occasionnée sur le champ par la trop grande sécheresse lors de la récolte, a été énorme. Il y a cependant compensation par la qualité supérieure des grains, et la richesse des farines. L'Écosse n'a eu qu'une pauvre récolte. L'Irlande a été inondée par des pluies continuelles, tous les grains ont souffert de l'humidité, et la récolte de patates est plus mauvaise que toutes celles qui ont suivi la famine. Ce pays souffre beaucoup à présent du manque presque général des patates, accompagné du manque de combustible, causé par l'impossibilité de faire sécher la tourbe qui, en grande partie, forme le seul article de chauffage. Si l'on considère que l'Angleterre, même avec une récolte ordinaire, a besoin de 25,000,000 ou 30,000,000 de minots de blé étranger, et que l'an passé elle a importé d'Amérique au-delà de 50,000,000 de minots, dont plus de 38,000,000 de minots de blé, en fleur et en grain, et 12,000,000 de maïs—nous devons supposer que durant l'année qui commence, il y aura une demande active, à prix rémunérateur, de toutes les céréales dont nous pourrions disposer. Cette supposition est d'autant plus probable qu'il est à présent reconnu que les premiers rapports sur la récolte des grains ont été de beaucoup exagérés, tant dans l'Ouest qu'au Canada, et que la récolte a beaucoup souffert sur le champ par les pluies. Notre consommation intérieure sera de beaucoup augmentée par les préparations de guerre qui se font en Angleterre et les provinces britanniques. Nous croyons donc que nos cultivateurs ne doivent attendre que le plus tard possible leurs produits disponibles, persuadés que nous sommes, que les prix ne peuvent que hausser considérablement.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Nous avons reçu communication d'une circulaire et d'une résolution passée à séance de la Chambre d'Agriculture, qui, nous en avons la certitude, ne peut manquer de réjouir tous les amis du progrès agricole. En effet, améliorer nos écuries de bestiaux, est une des principales ressources de toute richesse en agricul-

ture, et nous félicitons bien sincèrement l'honorable président et les membres de la chambre d'avoir pris l'initiative dans un objet si propre à perfectionner et à renouveler nos races abâtardies, et d'un si maigre profit. Nos vaches laitières surtout, avaient besoin de cette amélioration qui augmentera plus tard la fortune de nos cultivateurs par la production de la viande et du lait. Voici cette résolution ainsi que la circulaire :

Résolu :—Que dans l'opinion de cette Chambre, l'Agriculture retirerait de grands avantages d'une importation, qui serait faite durant plusieurs années consécutives, d'animaux de race améliorée.

Que pour produire les plus grands résultats, comme les plus prompts et les plus universels, cette Chambre recommande à toutes les sociétés d'agriculture du Bas-Canada, d'appropriier, pour une période d'au moins trois ans, une somme annuelle pour l'importation d'animaux de bonne race.

Que cette Chambre pour faciliter ces importations, et diminuer les dépenses, s'engage à faire acheter ces animaux et à les livrer aux différentes sociétés, sans autres frais que ceux d'achat et de transport.

A Monsieur le Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de

MONSIEUR,

La Chambre d'Agriculture en vous faisant transmettre la résolution qui précède, invite votre société à seconder ses efforts dans cette entreprise, qui doit produire des résultats considérables et avantageux, surtout si les sociétés veulent donner leur coopération.

Que chaque société destine un quart, un tiers de son allocation, à l'importation de ces animaux, durant plusieurs années, vous enrichissez chaque comté en permettant à tous les cultivateurs, d'augmenter la valeur des animaux de la ferme, et de développer la cause la plus certaine d'un grand progrès et d'une grande richesse.

Un bien immense est accompli de suite, partout, sans efforts, et qui devra s'étendre à toutes les branches de l'agriculture.

La chambre, en se chargeant de voir à l'achat et au transport des animaux, fait disparaître la plus grande difficulté, et permet à chaque comté d'utiliser son appropriation, sans avoir à compter avec les agences et troubles de toutes sortes.

La Chambre peut à bon droit compter sur l'assistance des personnes placées en Angleterre ou en France, à la tête des associations agricoles pour lui permettre d'obtenir les meilleures conditions et les meilleurs renseignements.

Le Président de la Chambre d'Agriculture,

L. V. SICOTTE.

ÉLECTIONS.—SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

La Société d'Agriculture du Comté de Verchères, a procédé à l'élection de ses Officiers, le 14 courant, à Verchères, dans le Palais de Justice et a élu : Louis H. Massue, écrivain, Président ; Clément Dansereau, écrivain, Vice-Président ; J. N. A. Archambault, écrivain, Secrétaire-Trésorier. Directeurs : MM. Gecillon, Pierre Chicoine, Antoine Brodeur, Charles Beauchemin, Antoine Tétreault, Félix Véligny et Clément Chabot. Comme Membres de la Chambre : C. E. Casgrain, écrivain, J. C. Taché, écrivain, B. Pomroy, écrivain, et M. P. U. Archambault.

A l'Assemblée Annuelle des officiers de la Société d'Agriculture du Comté de Terrebonne, les MM. suivants ont été nommés officiers pour l'année courante. Ant. Payment, Président ; Matthew Moody, Vice-Président ; Dr. Smallwood, Secrétaire-Trésorier. Directeurs : Joseph Filiatrault, Romuald Filion, Charles Cadet, Jr., Félix Forget, P. E. Marier, John Hamilton, Alex. Mihen ; et les MM. suivants ont été élus à la place de ceux qui sortent comme Membres de la Chambre d'Agriculture, J. O. A. Turgeon, Terrebonne ; P. E. Marier, Hon. Urgel Archambault, L'Assomption ; John Yule, Chambly.

L'assemblée annuelle pour l'élection des Officiers et des Directeurs pour la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, a eu lieu le 15 courant, chez M. Jos. Charon, St. Hubert.

Les comptes de la société étant lus : proposé par M. Frs. David, secondé par M. Ant. Marcil, que les comptes de l'année soient reçus.—Adopté.

Proposé par M. S. Benoit, secondé par M. Alfred Williams que John Yule, Ecr., soit Président.

Proposé par M. Ls. Brousseau, secondé par M. Jos. Charon que Isidore Hurteau, Ecr., soit Vice-Président et que M. Pierre Bazile soit Secrétaire.

Proposé par M. Michel Viau, secondé par M. Ls. Larammée que les messieurs suivants soient Directeurs pour l'année : Luc Dubuc, Jacques Audet, Toussaint Sicotte, Ant. Rocheleau, Ls. St. Germain, Alfred Williams et Ant. Marcil.

Membres élus pour la Chambre d'Agriculture : John Yule, P. E. Dostaler, J. O. A. Turgeon et O. E. Casgrain, Ecrs.

Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska.—A l'Assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska, tenue suivant la convocation du Président dans le Palais de Justice à St. François du Lac, jeudi le 16 Janvier, 1862, les nominations suivantes ont été faites pour l'année courante.

Président, J. S. C. Wurtele, de St. David ; Vice-Président, Joseph Duguay, de La Baie ; Secrétaire-Trésorier, Etienne Boucher, de St. François du Lac. Directeurs, Moïse Fortier, M. P. P., de St. David ; Paul Payan, de St. Michel ; Joseph M. Côté, de St. François du Lac ; Dr. Joseph Lemaître, de St. Thomas ; George Comptois, de St. Thomas ; Aix. L. Gouin, de La Baie ; F. J. Lahaie, père, de St. Zéphirin.

Et la Société a voté pour les MM. suivants comme membres de la Chambre d'Agriculture : Honorable P. U. Archambault, J. C. Taché, O. J. Casgrain et E. Dumais.

Société d'Agriculture du Comté de Berthier—16 Janvier 1862. — Président : Ls. Maxime Olivier, réélu ; Vice-Président, J. D. O. McBean, réélu ; Secrétaire-Trésorier, Charles Emond, réélu ; Directeurs : MM. E. Oct. Cutler, Raymond Maguan, Michel Grandpré, Xavier Désy, Pierre Piet, Hubert Hamelin, Ls. Gonzague Lafontaine.

Membres de la Chambre d'Agriculture : O. J. Casgrain, J. C. Taché, M. Comroy, Ecrs., Phon. P. U. Archambault.

Société d'Agriculture du Comté de Soulanges.—A une assemblée des membres de cette société, tenue au village de Côteau Landing, le 15 du courant, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs de la société, pour l'année courante :—Président, D. A. Coullée écuyer ; vice-Président, M. Donald

McPherson ; Secrétaire-Trésorier, G. H. Dumesnil, écuier.—Directeurs : MM. Césaire Monpetit, Julien Sauvé, Martin Brennan, Joseph Dumesnil, François Bériau, H. P. Hosmer et Garpard Benoit.

Société d'Agriculture du Comté de Montcalm.—A une assemblée publique des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm, dûment tenue, dans le Palais de Justice, à Ste. Julienne, mercredi, le 15 janvier 1862, les Messieurs dont les noms suivent furent élus officiers et directeurs pour l'année 1862, savoir.

Joseph Dufresne, Ecuier, Président ; M. James Melrose, Vice-Président ; Adrien Henri de Caussin, Secrétaire-Trésorier. M. Barthélémy Bertrand, M. Gédéon Poirier, M. Auguste Beaulry, M. Jérôme Dorval, Ecr, Théophile Brault, Ecr, M. Nazaire Bordeleau, M. Michael Skelly.

La Société d'Agriculture du Comté de Bagot, à procédé mercredi dernier, à l'élection de ses officiers pour l'année courante. Ont été élus, M. Augustin Dion de St. Ephrem d'Upton, Président ; P. Larochelle de St. Simon, Vice-Président ; P. S. Gendron de Ste. Rosalie, Secrétaire ; M. Ouimet de St. Pie, Jacques Gagnon de St. Dominique, H. Gaulton d'Acton, Charles Gauthier d'Acton (St. André), F. X. Poitras de Ste. Hélène, Cyprien Lefebvre de St. Hugues, M. Desmarais de St. Liboire, Directeurs.

Société d'Agriculture du Comté de l'Assomption. — A une assemblée des membres de la société d'agriculture du comté de l'Assomption, tenue au village de l'Assomption le dix-huit du courant, les messieurs suivants ont été élus officiers et directeurs de la dite société.

L'hon. Pierre Urgel Archambault, président ; Ulric Deschamps, écr., vice-président ; Alexandre Archambault, secrétaire-trésorier, et,

Directeurs—MM. Placide Archambault, cultivateur, de St.-Roeh ; Narcisse Briette, cultivateur, de Lachenaie ; Louis Lamothe, cultivateur, de Mascouche ; Isidore Brien, cultivateur, de St.-Lin ; Néré Hénaou, cultivateur de l'Épiphanie ; J.-Bte. Perrault, cultivateur, de St.-Sulpice ; J.-Bte. Lachapelle, cultivateur, de St.-Paul l'Hermite.

Pour être membres de la chambre d'agriculture du Bas-Canada :

L'hon. Pierre Urgel Archambault ; J. C. Taché, écr., Emile Dumais, rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, et E. O. Casgrain, écr.

Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier.—L'Assemblée générale annuelle des membres de cette société a eu lieu au village de la Pointe-Claire, le 16. M. Léon Legault fut appelé à la présidence et le secrétaire fit lecture du rapport pour l'année précédente. La partie financière était très satisfaisante ; la recette pour l'année s'est montée à \$1247.98, dont \$1214.00 ont été dépensées pour des fins de la société, laissant une balance de \$33.98.

Le rapport fut unanimement adopté sur motion de M. Williams Boa seconde par P. Fallon Ecr.

Après quoi la déclaration exigée par la loi étant signée par plus de quarante membres, il fut immédiatement procédé à l'élection des officiers pour l'année courante, qui donna le résultat suivant. Président M. Léon Legault, Pte.-Claire, Vice-Président M. Williams Boa, St. Laurent, Secrétaire-Trésorier, N. M. LeCavalier W. P. St. Laurent.—*Directeurs*, MM. André Hislop, Olivier Desforges, St. Laurent, Benjamin Lefebvre, George Smith, Lachine, P. G. Urgel Valois, Pte-Claire, Joseph Robillard Ste.-Anne, et Jean Bte. Méloche, Ste.-Geneviève, et les messieurs suivants membres de la Chambre d'Agriculture, O. C. Casgrain, J. C. Taché, B. Pomroy, et J. O. A. Turgeon.

DES ENGRAIS QUE FOURNIT LA FERME.

D'après une excellente maxime en agriculture, une bonne terre est comme un bon morceau de viande, qui pour être savoureux n'a besoin que d'être arrosé avec son propre jus pour devenir tendre et succulent. Il en est ainsi de la terre qui doit fournir assez de matières fécondantes pour maintenir sa fécondité au plus haut degré. Comme règle générale, cet axiome est vrai, et nous nous permettrons d'émettre quelques idées sur les ressources fertilisantes que produit une terre bien entretenue.

La première ressource du cultivateur doit être l'enfouissement de foins verts pour rendre au sol sa fertilité. Sans les foins comme engrais, il nous serait beaucoup plus difficile de maintenir la fertilité de nos terres. Il n'y a pas de récolte qui soit aussi constamment certaine dans sa reproduction, tôt ou tard, et sous n'importe quel traitement, que celle des différentes espèces de foins. Nul autre ne rend une si grande masse de végétation au sol, et fournit une aussi grande quantité de fourrage pour la nourriture des bestiaux tant en été qu'en hiver, et cependant ce moyen si simple d'améliorer la terre est de beaucoup trop négligé.

La culture du trèfle et des diverses espèces de foins forme la base de toute agriculture profitable, comme on peut s'en convaincre en examinant ce sujet sous différents points de vue. D'abord, en enfouissant profondément des récoltes de foins, comme nous venons de le dire, on obtient un engrais suffisant pour plusieurs récoltes successives de grains. La décomposition des racines et des tiges du foin enfoui fournit une nourriture à des récoltes d'une nature différente d'une valeur en argent plus considérable pour le cultivateur. De là, il résulte qu'il est avantageux de donner ses soins et son travail à la production de fortes récoltes de foin sur toute la terre destinée à cette récolte, lorsque l'on sait que ce moyen est le plus efficace et le moins coûteux pour préparer le sol à recevoir d'autres récoltes. D'un autre côté, nous voyons que la culture des foins tend à l'amélioration quand on l'emploie à l'alimentation des animaux sur la ferme. Nous ne saurions trouver de ressource plus certaine, pour se procurer des engrais, que l'élevage des bestiaux, et surtout de les engraisser sur sa terre. De fait, il est reconnu en agriculture que l'élevage des animaux est indispensable si l'on veut obtenir une rémunération profitable et pouvoir entretenir le sol dans un état de continuelle fertilité.

Un autre bon moyen pour se procurer de l'engrais, c'est non-seulement de faire paître et de faire consommer aux animaux à l'étable les fourrages secs, mais encore de les engraisser des grains que produit la terre. Ce moyen n'augmentera pas seulement la quantité des engrais, mais lui donnera, avec les soins convenables, une plus grande valeur comme fertilisateur. L'un des meilleurs cultivateurs connus, M. Coke, disait : " que la valeur des fumiers de la ferme dépendait des matières avec lesquelles ils étaient fait. Si les animaux ne mangent que de la paille, le fumier ne vaudra que de la paille, les animaux de même, la terre pas davantage, il en sera de même du fumer—enfin ils ne vaudront que de la paille tous ensemble." Don-

ner à ses bestiaux une nourriture riche et abondante, est l'unique moyen de se procurer des fumiers riches, en plus grande quantité et possédant au plus haut degré les qualités de puissants fertilisateurs.

Pour troisième ressource nous avons le curage des fossés, la poussière des chemins, le fond des marécages que l'on a égoûtés : toutes ces matières contiennent une grande quantité d'excellents engrais lorsqu'on les mêle avec des substances animales d'une facile décomposition. Enfin, ceux qui sont dans le voisinage de la forêt doivent amasser autant de feuilles mortes que possible, pour deux raisons : d'abord elles forment une excellente litière pour le bétail, puis elles s'imprègnent facilement de l'urine des animaux et se décomposent facilement quand elles sont mêlées avec d'autre fumier.

Les matières fertilisantes que l'on laisse se gaspiller en pure perte sur et autour de la ferme nous fournissent encore un puissant moyen d'augmenter la fertilité de la terre. L'urine des animaux, les eaux grasses de la cuisine et celles des lavages, le contenu des fosses d'aisance, les os et les restes de matières animales, le curage de la cave et du caveau, le vieux mortier, les plâtres, morceaux de corne et retailles de cuir : enfin, une masse de choses, tant végétales qu'animales peuvent servir à la composition d'un engrais très riche en propriétés fertilisantes. C'est à chacun à juger par lui-même des moyens à prendre pour ne rien perdre de ces diverses ressources qui seules peuvent sauver l'agriculture d'une ruine certaine par suite de l'épuisement du sol.

DES ANIMAUX REPRODUCTEURS.

La ressemblance des produits aux individus qui les ont engendrés est une loi de la nature ; c'est sur elle que reposent la fixité des espèces, et la conservation des races. Cette ressemblance de caractères embrasse la conformation, les aptitudes, les qualités morales, les défauts, etc. De là on déduit, en hygiène vétérinaire, la nécessité de choisir les reproducteurs d'après l'influence probable que chacun d'eux doit exercer sur le produit de la génération. La mère, qui sert de moule et fournit le germe, communique tout ce qui tient au développement du corps, tout ce qui se trouve plus immédiatement sous la dépendance des organes digestifs ; tandis que le mâle qui féconde donne ce qui détermine plus particulièrement les aptitudes, l'énergie, le caractère, les instincts, les appareils circulatoire et respiratoire, la conformation des membres et de la tête.

Il résulte des recherches des physiologistes, et surtout de Giron de Buzareingues, que celui des reproducteurs qui l'emporte sur l'autre par son état physiologique, imprime davantage ses caractères au produit de leur accouplement, et transmet plus probablement son sexe.

Les qualités et les défauts des reproducteurs sont absolus ou relatifs. Une bonne santé, une vaste poitrine, de bons membres, de fortes articulations, de bons aplombs et de bons pieds, sont des qualités absolues dans un animal destiné à travailler.

Les caractères opposés sont des défauts absolus. Il en est de même d'une poitrine tombante et profonde, d'un corps long et cylindrique, dans une bête destinée à l'engraissement. Une beauté est relative quand elle se trouve dans un certain rapport de convenance avec une destination connue, lorsqu'elle établit entre deux reproducteurs une harmonie ou une opposition nécessaire. Ainsi, une taille élevée, un pied grand, peuvent être tour à tour une beauté ou un défaut, d'où l'on conclut à la nécessité des *appareillements*.

On ne doit employer à la reproduction des animaux de travail que des sujets adultes et jouissant de toute la plénitude de leurs facultés ; tandis que l'on peut employer, pour produire des bêtes d'engrais ou des laines fines, des taureaux et des béliers jeunes.

Une bonne santé est indispensable dans un reproducteur ; il faut repousser de la reproduction tout individu affecté de maladie héréditaire ou de maladie accidentelle grave.

La véritable beauté consiste moins dans une harmonie heureuse des proportions, dans l'élégance des formes, que dans une véritable appropriation des aptitudes. Ce n'est pas sans raison qu'on a blâmé, chez beaucoup d'éleveurs, la tendance à attacher trop de prix à une beauté extérieure, même dans des espèces qui en sont très peu susceptibles. Une grande taille peut être un grave défaut dans un reproducteur, quand celui avec lequel il est accouplé est petit. C'est un défaut surtout quand le produit ne doit pas trouver des conditions agricoles convenables. Il y a généralement avantage à préférer les races moyennes aux petites ou aux grandes.

À côté de ces principes, on peut en placer un autre, à savoir : que le produit doit toujours pouvoir être placé dans des conditions de développements supérieures, ou au moins égales à celles où a vécu le reproducteur qui doit agir davantage sur la taille.

Lorsqu'il s'agit de croisements, on doit partir de cette donnée que c'est la race dont les caractères sont les plus amiables et les plus fixes qui influe davantage, toutes choses égales, sur les produits.

Comme qualité particulière dans une femelle, on doit rechercher un bassin large et une faculté lactifère bien développée ; dans le mâle et dans la femelle, des organes spéciaux normalement conformés. Quant à la force, à l'énergie réelle, on peut bien la supposer ou la reconnaître, même à certains indices, mais elle n'est mise en évidence que par les épreuves.

Le régime des reproducteurs doit être ordonné selon les besoins des individus. Une bonne nourriture est indispensable, mais il ne faut pas qu'elle exagère l'embonpoint. Un état moyen est le plus favorable à la reproduction à toutes les époques. L'exercice est nécessaire aux animaux de travail, surtout aux reproducteurs qui n'ont d'autre fonction utile à remplir que de multiplier leur espèce.

Si donc, partant de ces principes inflexibles, on recherche les causes générales de dégénérescence de nos bestiaux, on en trouve vite l'explication. Chez nos cultivateurs on fait travailler les chevaux et les bœufs dès l'âge de deux ans, et la nourriture ordinaire de la vache pendant l'hiver est de la paille. Pendant l'été,

au lieu de faire paître les uns et les autres dans de bonnes prairies de trèfle, de luzerne, de sain-foin ou de fléole, (timothy, en anglais, improprement appelé *mil* dans ce pays), on les laisse languir dans d'ingrates jachères, où ils ne trouvent qu'une herbe dure, rare et peu appropriée à leurs estomacs. Presque nulle part, il n'est question de la culture des racines pour la nourriture de la vache et des autres bestiaux pendant l'hiver. Avec un tel système, il est aisé de voir que non-seulement l'amélioration de l'espèce est impossible, mais encore que l'espèce doit dégénérer graduellement et rapidement. Il n'est pas rare de trouver même sur nos marchés des vaches d'une valeur très-médiocre. Ces vaches descendent pourtant de ces vaches normandes vantées avec tant de raison. Nos chevaux viennent aussi de cette belle partie de la France. Avec un tel système, remplissez vos étables et vos parcs des plus belles vaches du Devonshire et l'Ayshire, et des plus beaux chevaux, dont s'enorgueillissent l'Arabie, l'Angleterre et l'Espagne, vous aurez dépensé beaucoup d'argent, et, après quelques générations, vous n'aurez que des vaches petites, vous donnant à regret un lait maigre, et vos chevaux seront des haridelles que dédaignerait un charroyeur d'eau.

Ces vaches et ces chevaux qu'on importe à grands frais, ne sont beaux, grands, bien faits, et ne sont doués des autres qualités que nous leur connaissons, que parce qu'on les a bien nourris, eux et leurs ascendants, qu'on leur a donné les autres soins requis, qu'on a croisé judicieusement diverses races, etc., qu'on leur retire ces soins, et vous les verrez dégénérer ; ils dégèneront même plus vite que les nôtres, qui sont acclimatés et qui sont tous faits à cette vie de travail et de privation.

Une autre cause de dégénération chez nos bestiaux, c'est qu'on leur laisse reproduire leurs semblables avant qu'ils soient complètement formés. Il n'est pas rare de voir ici des génisses porter à dix-huit et même à quinze mois.

On peut citer encore l'imprévoyance de beaucoup de cultivateurs, qui, lorsqu'ils veulent faire de l'argent, vendent invariablement leurs plus beaux veaux, leurs meilleures vaches et leurs chevaux les mieux faits. De ceux-ci, des milliers passent chaque année chez nos voisins des États-Unis, qui savent les apprécier.

On comprend qu'il ne s'agit pas ici des produits exceptionnels tels qu'en révèlent nos exhibitions ; nous parlons d'une manière générale, ainsi que les choses se montrent dans le plus grand nombre de cas.

Veut-on sérieusement améliorer ? On doit faire alors tout le contraire de ce qu'on fait, méditer les règles précédemment exposées et les leçons qui ressortent des exhibitions. Il faut qu'on fasse paître les bestiaux l'été dans de bonnes prairies où ils trouvent toujours une campure, que l'hiver on les nourrisse de bon foin de racines et de grains ; qu'on ne les laisse pas s'accoupler avant qu'ils aient atteint la plénitude de leur taille ; qu'on choisisse pour reproduire leurs semblables les plus beaux individus dans chaque espèce.

L'homme est le souverain de cette terre ; il est, pour ainsi dire, un second créateur. De la pomme sauvage, insipide et guère plus grosse qu'une cerise, il a produit ces fruits délicieux qui couvrent nos tables, sous le nom de bourgas, de meuses, de callevilles, de roseau, etc. Du chien dent, suivant quelques opinions,

a formé le blé, ce grain précieux qui nourrit les trois quarts pour le moins de l'espèce humaine. Son empire s'étend également sur les trois règnes de la nature, et sur aucun plus que sur le règne animal. Donnez-lui les deux plus petits individus choisis parmi nos chevaux, et, après un temps donné, il vous montrera chez leurs descendants des chevaux les plus grands. De ceux-ci, il vous fera des *ponies*. Il n'est pas besoin de dire qu'il ne lui faudra guère pour cela que choisir, dans un cas, les plus grands individus de l'espèce, dans l'autre, les plus petits.

C'est en suivant cette méthode et par des soins judicieux qu'on se procure des chevaux d'une grande force, chevaux de rouloir, chevaux de cabriolet, vaches donnant vingt-quatre pintes de lait, mouton ayant une laine longue et soyeuse, cochons faciles à engraisser, etc.

CLASSIFICATION DES POULES BONNES PONDEUSES.

On nous a souvent demandé qu'elles étaient les poules qu'il fallait élever de préférence afin de se procurer la plus grande quantité possible d'œufs ? En réponse à cette question nous donnons la classification suivante :

10. *La poule d'Espagne noire à tête blanche* pond le plus grand nombre d'œufs. Les poules d'Espagne sont remarquables comme pondeuses d'œufs très gros, pesant en moyenne de deux onces et demi à trois onces chacun. Il leur faut un local bien chaud et de l'eau claire en abondance.

20. *La poule Polonaise noire, avec une huppe blanche.*—Cette poule est très prolifique et donne un œuf passablement gros, et ne couve que très rarement. Des poules de cette espèce ont pondu pendant une année, entre deux cent cinquante et trois cents œufs.

30. *Les poules de Hambourg* rapportent un grand nombre d'œufs de moyenne grosseur, d'un goût très riche, et elles sont comme toutes les bonnes pondeuses peu disposées à couvrir : le fait est qu'elles ne font que pondre. Elles sont très estimées de ceux qui préfèrent avoir une quantité d'œufs plutôt qu'un grand nombre de poulets.

40. *Les poules de Hambourg à crête* sont aussi de très bonnes pondeuses d'œufs de moyenne grosseur et d'un goût exquis. Peu couveuses, nous n'en avons jamais vu qui voulussent couvrir.

50. La poule *game* vient ensuite comme bonne pondeuse d'œufs un peu petits, mais excellents : elles sont bonnes mères, élevant bien leurs petits et leur chair est délicieuse. Elles sont robustes et savent se procurer leur nourriture presque par elles-mêmes autour de la maison et des bâtiments. Quelques personnes les préfèrent à tout autre espèce.

60. La poule grise dite *Bolton* est regardée comme une bonne pondeuse d'œufs de grosseur moyenne et de bonne qualité ; elles sont peu couveuses ; pondent presque tous les jours, mais aussi pas invariablement que quelques-unes des espèces que nous venons de mentionner.

70. *La Dominique.*—Cette poule est généralement considéré comme étant une des meilleures que nous ayons ; elle est bonne pondeuse, bonne couveuse, bonne mère, et ses œufs et sa chair sont de première qualité.

80. *Les Dorkings* ne donnent qu'un moyen nombre d'œufs gros et d'un bon goût. Elles couvent avec assiduité, sont d'excellentes mères, d'une constitution un peu délicate, et leurs poulets difficiles à élever. Elles sont classées au nombre des poules les plus grosses et leur chair est regardée comme la meilleure.

90. *Les poules Bramines et Cochinchinoise* sont renommées plutôt comme pondant de bonne heure que beaucoup. Les œufs sont bons, pesant en moyenne deux onces chacun, un peu petits en raison de la grosseur de la race ; elles sont bonnes mères, leurs poulets sont forts, grandissent vite avec une bonne nourriture, bons à manger à quatre mois, mais pas plus tard, sauf quand ils ont fini de prôuter. Comme nous l'avons dit elles commencent à pondre longtemps avant les autres espèces.

100. *La Pintade* est très prolifique en œufs, petits mais très nourrissants ; l'écaille de l'œuf est très dure et propre à être transportée au loin avec sûreté. La jeune pintade est délicieuse à manger, sa chair est presque aussi délicate que celle de nos perdrix, et le poulet est bon pour la table avant toute autre espèce.

BONNES PONDEUSES.—Nous entendons par bonnes pondeuses toute poule qui rapporte 150 œufs la première année ; 130 la seconde et 100 la troisième ; après ce temps elles ne sont bonnes que pour la table.

HORTICULTURE.

TAILLE FRANÇAISE DES ARBRES EN ESPALIERS.

L'espalier est un arbre planté près d'un mur, et taillé de manière à ce qu'il en tapisse une certaine étendue.

Ce n'est donc autre chose qu'un arbre taillé en éventail. Suivant que cet éventail sera disposé avec goût, qu'il ne présentera pas de lacunes ou de vides, que les branches en seront réparties sans être croisées, ni trop pressées les unes sur les autres, l'espalier sera parfaitement taillé.

La taille qui fait le plus d'honneur au jardinier est celle du pêcher, que, sous tous les rapports, nous regardons comme la richesse et l'ornement des murs les mieux exposés de nos jardins.

Il faut remarquer, pour bien conduire cet arbre, que c'est toujours sur des rameaux et ramilles de l'année précédente qu'il donne ses fleurs et ses fruits, comme tous les autres arbres à fruits à noyaux.

La taille du pêcher commence dès la première année de sa plantation. Soit qu'il ait été planté à l'automne ou au printemps, ce sera lors de l'ascension de la première sève que l'on coupera la tige de la greffe à deux, trois ou quatre boisgeons au-dessus de son collet. C'est une règle général que toutes les tailles se font toujours au-dessus d'un bouton à bois.

Ces arbres, pour prendre leur plus beau développement, doivent avoir été plantés dans une plate-bande défoncée et remplie de la terre indiquée à leur culture. Il faut encore qu'ils soient espacés de 10 à 12 mètres l'un de l'autre, sauf à plan

ter provisoirement entre eux d'autres arbres que l'on taillera pour les épuiser par leurs fruits en attendant qu'ils fassent place à la taille des pêchers à demeure.

La première année, la taille se réduit à laisser pousser sur les greffes les deux bourgeons qui, par leur rapprochement à la base, donnent le plus d'espérance de former entre eux un angle dont chaque côté se prolongera le plus régulièrement possible à gauche et à droite.

Si les arbres sont très-vigoureux, et que le sol soit riche, on peut laisser à ces greffes trois bourgeons.

On coupe les greffes en bec de flûte près d'un bourgeon, et de manière à ce que la plaie soit du côté du mur.

On palisse ou attache ces bourgeons à mesure qu'ils grandissent, dans la crainte que le vent ou tout autre accident ne les rompe. Si ces bourgeons poussent plus vigoureusement d'un côté que de l'autre, on les abaisse un peu du côté de la terre, tandis qu'en attachant les bourgeons faibles on leur donne une direction plus verticale. Alors la sève s'étend davantage et plus fortement dans les branches palissées verticalement. On gouverne les unes et les autres de cette manière, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli des deux côtés; ensuite on dispose de son mieux ces branches en éventail sur le mur.

Si quelques greffes ne donnaient qu'un seul bourgeon vigoureux, on le palisserait droit à mesure qu'il grandirait.

En été, on surveille tous les bourgeons qui déjà se divisent en petites branches; on pince celles qui viennent sur le devant et au côté opposé. Si l'on avait oublié de pincer quelques petits bourgeons mal placés, et qu'ils fussent déjà grands, on les couperait de suite à 3 centimètres de longueur: plus près, c'est former une plaie qui cause toujours une plus grande déperdition de sève. Quand les feuilles tombent, on enlève à la serpette, sans rien endommager, les restes des branches coupées. Si ces restes cassaient net, on les ferait disparaître ainsi à mesure qu'ils seraient desséchés; mais point de coups de serpette ni de déchirement au vif près des branches précieuses.

Si, par un accident quelconque, une branche précieuse est cassée, on coupe de suite un peu au-dessous du dernier bourgeon; on palisse droit le reste, et l'on abaisse de l'autre côté la branche correspondante, afin qu'elle prenne moins de force, et que celle cassée puisse la rattraper plus tôt dans son prolongement, soit dans l'année même, soit dans la suivante. Enfin, si une branche est cassée rez la tige, celle-ci est *deshonorée*. La branche correspondante, si elle est seule, peut bien être dirigée de manière à prolonger la tige centrale; mais l'arbre alors, corneux à la greffe, serait toujours sans grâce; toute l'économie en serait gâtée: il vaudrait mieux le remplacer à la fin de l'automne. On dirige et palisse ainsi les branches dans toute leur longueur sans les couper.

La SECONDE ANNÉE, au printemps, après avoir dépalissé, on s'occupe d'abord des pêchers à trois branches, dont une de chaque côté, et une au milieu. Si ces branches sont également fortes, on les conserve toutes. On en use de même avec les sujets à deux branches ou bourgeons.

On taille tous ces bourgeons, suivant leur force, du fort au faible, de 15 à 25 centimètres au-dessus du point où leur tige commence à s'amincir. Chacune de ces branches est destinée à former des *branches principales*, qu'il faudra toujours pouvoir suivre et distinguer comme *telles* pendant toute la durée de l'arbre.

Ces branches *principales*, à leur seconde année, pourraient être taillées de 65 centimètres à 1 mètre vingt centimètres de long, suivant la vigueur de l'arbre. Elles pourraient avoir déjà donné quelques petites branches à fruits. On taille ces dernières au-dessus d'un bouton à bois avec deux à trois boutons au-dessous seulement, sans s'inquiéter de la fructification pour cette année. Quand plusieurs sont réunis, on n'en laisse qu'une, et préférablement celle dont les boutons à bois sont plus rapprochés de la branche principale.

Tous ces bourgeons, ainsi taillés en *branches principales*, sont repalissés de nouveau dans les directions suivantes ; pour les pêches à trois branches, les deux de côtés sont palissées un peu horizontalement, et celle du milieu, taillée beaucoup plus courte que les autres, sera palissée verticalement. Les petites branches à fruits, s'il y en avait, sont tenues trop courtes pour avoir besoin d'être palissées cette année, avant le mois de juin.

On paliserait de même, sans branche du milieu, les pêcheurs auxquels on aurait laissé seulement deux bourgeons, et ils formeraient un angle à peu près droit. C'est ce qu'on appelle la *taille à la Montreuil*.

Enfin on paliserait droit celui qui n'aurait donné qu'un bourgeon. Si ce dernier était faible, on le taillerait de 15 à 30 centimètres ; et plus tard, on le rabaisserait sur les deux plus forts bourgeons, susceptibles d'offrir les deux branches principales.

Pendant toute l'année, on observe attentivement la végétation des pêcheurs. On pince les bourgeons qui percent devant et derrière les branches principales. On ne perd pas de vue le bourgeon terminal de chacune des branches principales ; on veille à ce qu'il continue le prolongement de cette intéressante branche. S'il ne végétait pas convenablement, et qu'au-dessous un autre bourgeon végétât mieux, on couperait sur ce bourgeon ; on ralentirait à la branche correspondante l'action de la sève, en abaissant cette branche pour équilibrer la force entre l'une et l'autre. On leur rendrait leur position primitive, quand l'équilibre serait rétabli. A la seconde année, ces beaux bourgeons, qu'on nomme communément *branches gourmandes*, forment déjà les branches *principales* qui doivent se prolonger à droite et à gauche, d'année en année, jusqu'à ce qu'elles s'arrêtent au terme de leur crue. On surveille toujours ces branches, afin d'en obtenir des *branches secondaires* destinées à les ramifier. Pour former ces dernières, on choisit des bourgeons placés en dessus et en dessous des branches principales, d'environ 40 à 60 centimètres les uns des autres. Lorsqu'on palisse dans sa direction le bourgeon du prolongement de la branche principale, on examine les mieux placés en dessus et en dessous, pour ramifier cette branche. On supprime les autres, tant pour fortifier la branche principale que les bourgeons destinés à devenir branches secondaires. Il ne faut pas confondre ces bourgeons avec les ramilles à fruits qui se trouvent entre eux sur la longueur des *branches principales*.

On espace les uns et les autres, soit en les pinçant en avril, soit en les coupant à 2 centimètres de hauteur en mai, soit en les élaguant à la fin de juin. Il faut combiner le tout de telle sorte que les branches principales soient toujours dominantes en grosseur et longueur, et garnies en dessus et en dessous, sans confusion, par des branches secondaires, et distantes comme je viens de le dire. Si ces branches secondaires prenaient plus de force que les branches principales, ou autant, on les rabaisserait sur une branche moins forte ; on ferait de même des branches principales, si le bourgeon de prolongement leur devenait supérieur. Il faut que les branches principales se prolongent toujours en proportion de force décroissante du collet à l'extrémité, et qu'elles soient constamment dominantes sur les branches secondaires. On maintient également ces dernières dans les mêmes proportions décroissantes du collet à leur sommité.

On ne coupera jamais, hors les cas désignés, le bout des branches principales et secondaires avant la taille du printemps, fussent-elles grandes de 2 à 3 mètres, et leurs extrémités, hérissées de petites branches, gênassent-elles beaucoup. Quand ces branches dépassent le chaperon du mur, on les abaisse et palisse en dessous : enfin on les laisse droites si l'on ne peut mieux, parce qu'en les coupant on peut faire partir les bourgeons de l'année suivante.

En même temps qu'on dirige ainsi ces branches, on veille aux petites branches à fruits. Là où elles poussent deux ou trois ensemble, on en supprime une ou

deux pour éviter la confusion ; on palisse aussi avec soin ces petites branches, afin qu'il ne leur arrive aucun accident.

RÈGLES POUR PLANTER DES ARBRES.

Les règles suivantes sont si évidentes pour toute homme d'expérience, qu'elles ne peuvent être que des axiômes ; et cependant, elles sont continuellement méconnues par les novices qui plantent des vergers et des arbres fruitiers :

1o. Si les racines d'un arbre sont gelées hors de terre et dégelées ensuite en contact avec l'air, l'arbre est mort.

2o. Si les racines sont bien enterrées, en remplissant toutes les cavités avant le moindre dégel, l'arbre ne souffrira pas.

3o. On ne doit jamais mettre du fumier en contact avec les racines d'un arbre en le plantant, mais un bon terroir bien pulvérisé est employé avec avantage.

4o. Les arbres doivent être plantés à peu près aussi avant qu'ils étaient avant leur transplantation.

5o. Un arbre petit ou de moyenne grosseur, sera généralement un arbre d'un plus grand rapport et produira plus vite qu'un arbre plus gros planté dans le même temps, parce que sa pousse a été nécessairement retardée par la transplantation.

6o. Pour la croissance d'un pêcher, il faut tenir, en tout temps, la terre dans un état de propreté constante et très meuble ; il en est de même pour les jeunes pruniers, mais ce n'est pas aussi nécessaire pour les vieux pruniers ; c'est presque aussi essentiel pour les jeunes pommiers, et beaucoup moins pour les vieux, et presque pas nécessaire pour les cerisiers un peu âgés.

7o. Pour le mettre à l'abri des souïs durant l'hiver, établissez autour du pied de l'arbre un tertre de terre compacte d'un pied et demi de hauteur.

8o. Un vallon chaud, d'un sol très riche, est plus exposé à causer la destruction des arbres ou de leurs fruits par le froid, qu'un côteau pas trop élevé, plus exposé, et dont le sol est moins fertile ; car le froid en faisant sentir au fond du vallon, et la richesse du sol faisant pousser le bois de l'arbre jusqu'à une saison avancée sans qu'il ait eu le temps de se durcir, tuera plus facilement l'arbre, que celui planté sur un côteau qui, par sa position, a commencé à croître plus tard au printemps à cause de son exposition, et la pauvreté du terrain, et conséquemment, il offre moins de jeune bois que la gelée puisse atteindre.

9o. Les racines d'un arbre s'étendent chaque côté presque aussi loin que sa hauteur, si donc pour la transplanter, vous coupez autour avec la bêche un petit cercle d'un demi pied de diamètre, vous coupez plus des neuf dixièmes des racines ; et bêcher un cercle autour d'un jeune arbre n'ayant pas un diamètre égal, à peine un quart de la longueur de ses racines, et appeler ce procédé culture des arbres, c'est simplement commettre une folie.

10o. Arroser un arbre en temps de sécheresse n'aboutit qu'à un soulagement temporaire, et fait souvent plus de mal que de bien, en faisant durcir le dessus du sol. Il est beaucoup plus important et plus avantageux d'entretenir la surface très meuble et nette. Si l'on est obligé d'arroser, enlevez le dessus du sol et après avoir arrosé, remplacez-le par dessus en le pulvérisant avec soin.

RECENSEMENT personnel des îles de la Magdelaine, Comté de Gaspé.

Nombre total des habitants	2651	Etoffe du pays, verges	7956
Sexe masculin	1399	Flanelle, verges	753
Sexe féminin	1252	Taureaux et bœufs au-dessous de 3 ans	216
Catholiques	2362	Taureaux et bœufs au-dessus de 3 ans	330
Protestants	289	Vaches à lait	667
Canadiens-français	2072	Chevaux au-dessus de 3 ans	375
Canadiens-anglais	188	Valeur des chevaux	\$17201
Anglais	24	Poulains au-dessous de 3 ans	68
Etrangers	50	Moutons	3438
Habitant des Provinces d'en Bas	317	Cochons	1050
Nombre de pêcheurs	618	Valeur totale du bétail	\$53868

RECENSEMENT agricole des îles de la Magdelaine

Nombre d'acres de terre—occupés	7234	Beurre, livres	1570
—cultivés	5141 $\frac{1}{2}$	Bœuf en barils de 200 livres	187
—semés en 1860	747 $\frac{1}{2}$	Lard en barils de 200 livres	206
—en pâturage en 1860	4292 $\frac{1}{2}$	Voitures d'agrément	211
—vergers et jardins	91 $\frac{1}{2}$	Valeur de ces voitures	\$2756
—en bois et incultes	2102 $\frac{1}{2}$	Produit des vergers et jardins	\$5243
Valeur des terres	\$39041	Poissons—barils de harengs	6150
Blé du printemps—acres	70 $\frac{1}{2}$	—barils de maquereaux	1271
—produits en minots	1148	—barils de morae	9134
Orge—acres	125	Nombre de g. élettes	37
—produits en minots	4180	Nombre de bateaux de pêche	230
Pois—acres	2	Nombre de filets	551
—produits en minots	45	Nombre de seines	15
Avoine—acres	261 $\frac{1}{2}$	Huile—de pourci, gallons	9490
—produits en minots	8581	—de loup-marin, gallons	21674
Patates—acres	284	Valeur des fourrures	\$2834
—produits en minots	21532		
Navets—acres	64		
—produits en minots	2840		
Orblen, livre	10		
Pain, tonneaux	2259		
Laine, livre	8146		

P. FORTIN,

Commissaire de recensement
des îles de la Magdelaine.

Montant total de la population du Bas-Canada, 1,110,797 âmes.

DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE.

La culture de la betterave des champs ou *Mangle Wurtzel*, pour la nourriture des bestiaux, est loin d'être appréciée comme elle le mérite par nos cultivateurs. Ses qualités nutritives sont au-dessus de celles des carottes et navets, qui sont plus généralement cultivés, comme l'analyse le démontre. En effet, elles contiennent entre 11 et 15 pour cent. de matière propre à la formation de la viande, tandis que les autres racines sont loin d'en fournir autant. Cependant malgré ce fait cette betterave demeure toujours comme l'indique l'étymologie de son nom "la racine de la rareté." Cependant tout en comparant la valeur relative de ces différentes racines, nous n'entendons pas abaisser la valeur des autres espèces moins nourrissantes, car nous croyons que la culture d'une espèce quelconque ne saurait être négligée sans perte, par aucun agriculteur, et nous recommandrions plutôt de les cultiver toutes trois. En effet, en les cultivant toutes trois on arriverait à récolter la quantité requise en diminuant proportionnellement la quantité de chacune en particulier sans plus de travail ou de dépense. Ce moyen nous paraît devoir

s'accorder avec les lois de la nature. Car les navets qui commencent à se détériorer vers le printemps doivent être employés à la nourriture les premiers ; les *Mangle Wurtzels*, au contraire, sont mieux adaptés pour nourrir le bétail dans une saison avancée parce qu'ils gagnent en qualité à mesure que le printemps s'avance. Une autre circonstance qui milite en leur faveur, c'est qu'ils croissent facilement là où le sol n'est pas propre à la culture du navet.

Le sol le plus propre à la culture de la betterave champêtre est une marne riche, plutôt forte que sablonneuse, où la matière organique est complètement décomposée et parfaitement mélangée avec le sol. La terre doit être parfaitement dépourvue de pierres et bien ameublie au moyen de labours profonds et d'une bonne culture. La charrue sous-sol est ici indispensable et l'on doit la faire pénétrer aussi avant que possible. La betterave pousse bien sur toute terre légèrement humide et contenant une grande quantité de matières nutritives. Sur un terrain sablonneux elles atteignent une moindre grosseur, à moins que la saison ne soit très pluvieuse. Sur un sol léger, riche en humus et humide, elle devient aqueuse et épaisse, mais sujette à être creuse dans le centre et d'une conservation difficile. Le sol doit être profond et aussi bien égouté que possible, et le sous-sol ne doit pas être une glaise forte et froide, ou graveleuse, puis il faut que la terre soit maintenue parfaitement meuble pendant que les plantes croissent.

Comme l'analyse des plantes nous révèle avec le plus de certitude la nature des engrais qui leur conviennent le mieux, nous donnons ici la table suivante du professeur Way, qui nous démontre avec assez d'exactitude jusqu'à quel point le sol est épuisé de ses constituants élémentaires par la production de 20 tonneaux de betteraves et de quatre tonneaux de feuilles :

Acide phosphorique.....	21 lbs.
“ sulphurique.....	22 “
Chaux.....	21 “
Magnésie.....	22 “
Potasse.....	133 “
Soda.....	74 “
Sel.....	160 “

En jetant un coup d'œil sur cette table on voit de suite que cette racine requiert plus spécialement de la cendre et du sel, et qu'il est de toute nécessité d'en appliquer sur le sol avec libéralité. La poudre d'os est aussi nécessaire dans la composition de tout engrais destiné à cette culture. Le fumier d'étable frais est moins utile pour la betterave que celui qui est bien décomposé, ce dernier pouvant être plus facilement approprié par les jeunes plantes.

La betterave champêtre est une excellente nourriture pour la vache laitière à cause de ses qualités nutritives et succulentes, qui font augmenter la quantité du lait sans lui communiquer ce mauvais goût que lui donne les navets. Le *Mangle Wurtzel* est aussi spécialement utile pour l'engrais des bestiaux, quoiqu'il soit nécessaire de les y accoutumer par degrés, parce qu'ils les mangent avec tant d'avidité qu'ils s'exposent souvent à de sérieux dangers. Les cochons en sont aussi très avides et s'en engraisserent. Les feuilles font aussi une nourriture succulente pour l'automne à l'époque où les pâturages sont généralement presque épuisés.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

RECETTE POUR FAIRE DE BONNES CHANDELLES.—Prenez 3 livres d'alun, faites-les dissoudre dans 10 gallons d'eau, mettez au feu jusqu'à ébullition, et ajoutez-y 20 livres de suif, en faisant bouillir le tout pendant une heure, et écumant continuellement. Quand le tout sera un peu refroidi, coulez dans une mousseline épaisse ou de la flanelle; laissez ensuite durcir le suif pendant un jour ou deux; tirez-le du vaisseau en laissant égoutter l'eau pendant une heure ou plus, puis faites bouillir dans un vaisseau net, jusqu'à ce qu'il soit assez liquide pour mettre en moule. Si vous voulez faire blanchir les chandelles sorties du moule, étendez-les sur une planche près d'une fenêtre en ayant soin de les retourner tous les deux ou trois jours. Les chandelles strictement faites d'après cette recette, donneront une lumière aussi brillante que la chandelle adamantine et durera aussi longtemps.

POUR FAIRE DU SAINDOUX.—Coupez la graisse par morceaux d'environ deux pouces carrés; remplissez un vaisseau capable de contenir 3 gallons de ces morceaux, mettez dessus une chopine de lessis bouilli fait avec la cendre de chêne, de noyer ou d'érable, après l'avoir coulé; faites bouillir à feu lent, jusqu'à ce que les peaux et le maigre aient pris une teinte brune; coulez le tout et laissez refroidir. Par ce procédé, vous obtiendrez plus de saindoux d'une qualité supérieure et d'une couleur plus blanche que par tout autre moyen.

POUR CONSERVER LES ŒUFS.—Chaux, un minot, sel, deux livres, crème de tartre, une demie livre, et de l'eau en quantité suffisante pour qu'un œuf puisse flotter sur ce liquide. On peut conserver des œufs dans cette solution pendant deux ans.

RENDRE LE LINGE NON ENFLAMMABLE.—Le Tungstate de soude mélangé avec trois pour cent de Phosphate de Soda, met le linge et les tissus à l'épreuve du feu.

ENGRAISSEMENT DES DINDONS.

La méthode suivante recommandée par nombre d'éleveurs intelligents nous paraît très propre à faire prendre de l'embonpoint aux dindons et à améliorer la qualité de leur viande. On a beaucoup parlé depuis quelque temps dans les journaux agricoles, des propriétés du charbon de bois comme propres à servir à faciliter l'embonpoint chez les volailles. On a affirmé à plus d'une reprise qu'il était possible d'engraisser des volailles par son emploi seul sans aucune autre nourriture, et en moins de temps qu'en employant les grains les plus nutritifs. Nous publions le résultat d'une expérience à ce sujet par une qui n'ajoutait que peu de foi aux prétendues qualités du charbon et qui fut des plus surpris des résultats qu'il a obtenus. Il enferma dans une cage quatre dindons et les nourrit de gru, de patates

bouillies et d'avoine. Quatre autres de la même couvée furent enfermés à part, et alimentés chaque jour de la même manière que les premiers, mais on ajouta à la ration une chopine de charbon de bois en poudre très fine mêlée à la farine et aux patates bouillies. On laissa aussi dans leur cage beaucoup de charbon concassé. Tous les huit furent tués le même jour, et ceux à qui on avait donné du charbon pesèrent chacun une livre et demie de plus que les autres, ils étaient de beaucoup plus gras et leur chair infiniment plus tendre et d'un goût beaucoup plus délicat. Nous aimerions à voir ce fait constaté par des expériences faites chez nous ; ce moyen est si simple, si peu coûteux, qu'il vaut la peine d'être essayé.

FAIRE DU BON BEURRE EN HIVER.

La difficulté que l'on rencontre dans la fabrication de bon beurre en hiver, empêche nombre de personnes d'en faire l'essai, et si on en a fait l'essai, cette qualité de beurre blanc, inférieur que l'on obtient, n'est pas de nature à tenter les connaisseurs. Nous croyons qu'un peu de jugement sain et de soins, peuvent remédier à tous les défauts, et nous faire obtenir un bon beurre riche, suffisamment coloré, pour nous engager à le manger, et cela, sans faire usage de matières étrangères.

1o. Il faut que la vache soit bonne laitière, et très bien entretenue. Laissez-lui prendre un peu d'exercice quand il fait beau, donnez-lui une bonne étable bien chaude. Ne la laissez debout ou couchée dans un lieu humide ou sur une litière sale et trempée. Que sa peau soit tenue propre et brossée au moins une fois par jour, et lavez son pis avec de l'eau froide, que vous aurez soin de bien assécher avant et après chaque traite.

2o. Pour la nourriture, elle doit être riche et surtout mêlée de tourtier de graine de lin, de betteraves à sucre, carottes, patates ou navets, selon que l'on peut se les procurer, et surtout apporter la plus grande régularité dans les heures des repas. Il serait encore bien plus profitable de cuire les aliments que l'on donne, à la vapeur. Dans tout les cas on doit leur servir leur ration de racines avec du son ou du gruë délayés dans l'eau chaude. L'eau ne doit pas non plus leur être donnée quand elle est glacée.

3o. Quant au lait, mettez-le sur le feu de manière à l'élever à une température de 80 degrés ; brassez-le en chauffant, après l'avoir fait chauffer, gardez-le dans un local dont la température ne descend pas plus bas que 60 degrés. Laissez-le reposer pendant 24 heures avant que d'écrémer, conservez la crème à la même température jusqu'à ce que vous soyez prêt à la brasser, et elle vous donnera, pensons-nous, un bon beurre. Faites attention cependant, qu'il n'y a rien de plus aisé au monde que de gâter le meilleur beurre, si on conserve, soit le beurre, soit la crème dans un atmosphère imprégné d'un air mauvais et impur. Une propreté absolue doit être observée, et toute odeur de cuisine doit être soigneusement évitée.

"ILLUSTRATED SCIENTIFIC AMERICAN."

CONDITIONS.—Deux dollars par an, ou une piastre pour 6 mois. Une piastre paie pour un Volume de 416 pages illustrées. Les volumes commencent les premiers de Janvier et de Juillet. On envoie une copie comme échantillon dans toute les parties du pays, gratis et de plus un pamphlet contenant des instructions pour pouvoir obtenir des patentes.

On prend en paiement l'argent du Canada et les timbres de poste. Les souscripteurs du Canada doivent remettre 25 cents de plus pour payer le port.

Voici ce qu'en pense le Journal de Louisville :

"Nous ne croyons pas que même dans ce siècle de publications à bon marché, aucun ouvrage ait jamais été offert à aussi bas prix que le *Scientific America* à \$2 par an, avec un escompte de 25 pour cent en faveur de clubs de dix. Il forme à la fin de l'année 832 pages quarto, enrichies d'une multitude de gravures originales de machines patentées, d'inventions de valeur, et d'objets d'un intérêt scientifique. Il n'y a pas de vocation industrielle qui ne reçoive une part de son attention. Il contient une liste officielle des patentes, des statistiques importantes, des recettes pratiques d'une utilité domestique, et s'est maintenu depuis longtemps, tant ici qu'en Europe, au rang des meilleures autorités dans les arts mécaniques et les sciences. Il n'y a pas de publication d'une plus grande valeur pour le cultivateur, le meunier, l'ingénieur, le fondeur, le mécanicien ou le manufacturier. Nous n'en avons jamais ouvert un numéro sans y apprendre quelque chose que nous ignorions, et sans pouvoir en extraire quelque chose d'utile à nos lecteurs. Les éditeurs MM. Munn & Co. 37 Hark Row, New-York ont mérité les succès qu'ils ont obtenu. Personne ne devrait visiter cette ville sans aller voir leur établissement digne d'un palais qui renferme un musée des inventions du génie de toutes les parties du globe. Que ceux de nos amis qui demeurent au loin dans ce pays et qui ne connaissent pas cet ouvrage, prennent notre avis et envoient par la malle \$2 pour devenir souscripteurs immédiatement, ou bien en s'adressant à l'éditeur un spécimen leur sera envoyé gratis, qui, nous en avons la certitude établira la vérité de notre recommandation."

Nous ne pouvons qu'approuver cet avis et engager nos lecteurs à souscrire. Le nouveau volume est commencé au 1er Janvier, et comme c'est un ouvrage de valeur comme référence contenant la seule liste des patentes accordées officiellement aux Etats-Unis, il serait bon de conserver tous les numéros. La publication paraît tous les samedis, par les agents pour patentes si bien connus, MM. Munn & Co., qui ont été les éditeurs de ce journal depuis plus de 15 ans.

Outre l'envoi de spécimen gratis on envoie aussi un pamphlet d'instructions pour ceux qui veulent obtenir un droit de patente.

S'adresser à

MUNN & Co.

37 Park Row, New-York.

PETITE CHRONIQUE AGRICOLE

IMPORTATION DE MOUTONS ET D'ŒUFS.—Les moutons importés à Londres de l'étranger se montent en ce moment, à 10,000 par semaine, et Hull, Liverpool et Glasgow en reçoivent aussi un grand nombre. Le montant total importé en 1858 s'élevait à 184,452 et en 1860 à 320,219. Cette année on atteindra probablement le chiffre de 500,000. L'importation d'œufs en 1858 se montait à 131,685,000 et en 1860, à 167,695,000. Cette année le chiffre s'élèvera à près de 200,000,000. Ces deux articles ne sont qu'un échantillon de toute une classe : Les bœufs, les cochons, le beurre, le fromage, etc., arrive de tout côté en quantité toujours croissante.

EMPLOI DE LA CHAUX POUR LES PATATES.—Le rédacteur du journal d'agriculture, *New England Farmer*, nous donne le résultat suivant d'une expérience,

ou'il a faite. Il a appliqué une poignée de poudre d'écaillés d'huitres sur chaque tige de patate après le renchaussage. Il n'a pas remarqué de changement dans le développement des tiges, mais lorsqu'il eut arraché ses patates il s'aperçut que les rangées sur lesquelles il avait appliqué la chaux d'huitres rendaient deux fois plus de belles et bonnes patates que les rangs qui n'avaient pas été traités de la même manière.

UN BŒUF AVEC UNE JAMBE DE BOIS. — Un cultivateur de la Pensylvanie avait un bœuf qui s'était cassé une jambe en s'enfonçant dans le trou d'un poteau. Comme il était trop maigre pour la boucherie, on consulta un médecin qui décida qu'il fallait couper la jambe et y substituer une jambe de bois, ce qui fut fait. L'animal guérit, fut engraisé et la viande portée au marché de Philadelphie fut déclarée de première qualité.

La population totale des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, s'élève au chiffre de 3,260,250. Celle du Nouveau-Brunswick est de 250,000 ; celle de la Nouvelle-Ecosse de 330,000 ; celle de l'Île du Prince-Edouard de 80,857 ; celle de Terre-Neuve de 922,638 ; et enfin celle du Canada de 2,506,255.

Dans un pays comme celui-ci, où l'élevage des chevaux est une des branches importantes de l'économie rurale, toute suggestion relative à cette matière est intéressante au plus haut degré.

Les cultivateurs qui produiront des carottes s'apercevront bien vite de l'effet bienfaisant qu'elles produisent sur le cheval qu'on nourrit partiellement de ce légume. Au reste, la science explique parfaitement cet effet constaté depuis longtemps.

Un agriculteur pratique affirme que la rouille du blé n'est que le résultat de l'emploi de semences qui n'ont pas suffisamment mûri.

La chaux faite avec les écaillés d'huitres ou autres mollusques est de beaucoup préférable à celle de pierre pour les fins de la culture. Quel monceau d'engrais Montréal ne perd il pas tous les ans ?

Toute la science et l'art agricole se résument en deux points très-simple : enrichir le sol, et le débarrasser des plantes nuisibles.

CONSEILS

AUX

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES

DES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous croyons rendre service aux Secrétaires-Trésoriers des Sociétés d'Agriculture en leur recommandant de faire exécuter toutes leurs impressions au No. 18, Rue St Gabriel, vu que ces Messieurs font ces ouvrages depuis plusieurs années et ils sont par conséquent parfaitement au fait de tout ce qui concerne les Sociétés d'Agriculture.

Leurs Prix sont très modérés.

S'adresser à

DE MONTIGNY & CIE.,

18, Rue St. Gabriel, Montréal

IMPORTATION SUPERIEURE

DE

GRAINES DE JARDINS, DES CHAMPS & DE FLEURS.

Medecines pour les CHEVAUX et les VACHES,



Drogues, Bois de Teinture, Huile, &c.

ANCIENS ET MEDECINES PATENTES.

R. J. DEVINS,

Chimiste et Droguiste, près le Palais de Justice, Montréal.

(Magasin ci-devant occupé par)

ALFRED SAVAGE & CIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE

LIVERPOOL & LONDRES

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Capital \$10,000,000 Fonds investi en Canada \$225,000
Fonds en mains (Dec. 1860) 6,229,130

Bureau Principal, No. 1, Dale Street, Liverpool.

BUREAU DE MONTREAL :

Place d'Armes, Coin de la Grande Rue St. JACQUES,

(Vis-à-vis la Banque de Montréal.)

BUREAU DES DIRECTEURS EN CANADA :

T. B. ANDERSON, Ecr., Président,

E. J. S. MAITLAND, Ecr.

ALEX. SIMPSON, Ecr., V.-Prés.

JAMES MITCHELL, Ecr.

HENRY CHAPMAN, Ecr.

HENRY STARNES, Ecr., M. P. P.

J. H. MAITLAND, Ecr., Secrétaire-Résident,

J. F. SMITH, Ecr., Assistant-Secrétaire.

Assurances prises sur toutes espèces de Propriétés à des conditions convenables.—Rien n'est chargé pour les Polices—Les pertes sont payées sans être référées en Angleterre.

J. H. MAITLAND, Secrétaire-Résident.

12.

PEINTURE ET SOLUTION

L'ÉPREUVE DU FEU:

LES couvertures en bardeau et en tôle couvertes de cette peinture durent le double de la peinture ordinaire, sont à l'épreuve du feu et coûtent moitié moins.

A vendre en GROS et en DETAIL, à la Pharmacie du Dr PICAULT, rue Notre-Dame, Nos. 42, 44 et 46.

Montréal, 15 oct—m.

HUILE KEROSENE A 3s. 6d. le GALLON.

LE débit continu sur les Marchés d'Huiles Inférieures ayant incité la Compagnie de l'Huile Kerosene à vendre une

PRODUCTION SUPERIEURE

au même Prix que les Huiles ordinaires, le Soussigné a le plaisir d'annoncer à ses Pratiques et aux Consommateurs en général, jusqu'à Avis ultérieur, la meilleure

HUILE KEROSENE DE DOWNER

sera détaillée à 70 cts. le Gallon, pour Argent comptant, à

L'ANCIEN DEPOT DE LAMPES,
161, Rue St. Paul, coin de la Rue St. Jean-Baptiste.

W. R. HIBBARD.

L'ANCIEN DEPOT

de

LAMPES,

161, Rue St. Paul,

Ayant été augmenté d'un Nouveau Fonds achetés des manufacturiers pour argent comptant, à des

Prix Réduits,

le Propriétaire est heureux de partager ses avantages avec ses amis anciens et nouveaux, en échange d'ARGENT COMPTANT.

Un seul instant suffira pour prouver aux Visiteurs les avantages qui leur sont offerts.

W. R. HIBBARD.

Oct. 1861.

LA COMPAGNIE

DE

L'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DU

COMTE DE MONTREAL

AVIS AUX CULTIVATEURS.

LA COMPAGNIE de L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du COMTE DE MONTREAL, continue d'assurer les PROPRIETAIRES des CULTIVATEURS et autres propriétés bâties à une piastre par cent louis, pour ans ; avec un billet de prime de vingt piastres pour chaque cent louis d'assurés, être retiré suivant les pertes et dépenses de la Compagnie,

Elle n'assure pas dans les villes et les villages.

Le montant assuré maintenant excède 2 millions de piastres.

2,000,000 DOLLARS.

S'adresser au Bureau, No. 1, Rue St. Jacques.

P. L. LETOURNEUX,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Janvier 1861.

Dr. R. GARRIEPY

Elève gradué de l'Université Laval, de Québec,

6, RUE ST. LAMBERT

EN HAUT DE LA RUE ST. LAURENCE

MONTREAL.

Consultation à toute heure; gratuite pour les pauvres.

Janvier 1862.

SAMUEL HOLMES

125 Rue St. Paul,

MONTREAL.

Plombier, Plombier et Poseur d'Appareils

Fabricant de Fournaises à air chaud des plans qui offrent la meilleure ventilation. Il tient constamment en mains tous les articles de sa ligne et est prêts à exécuter tous les ordres dans le plus court délai.

Il entreprend les couvertures de bâtiments en tôle ou en fer galvanisé.
Nov. 1861.